**PROCÉDURE ADMINISTRATIVE – INSCRIPTION LOISIRS**

**Payable par chèque lors de l’inscription** **avant le début des cours**

Libeller le chèque à l’ordre de **La** **Municipalité de Saint-Pierre**

**En personne ou par la poste :** 515, route des Prêtres, Saint-Pierre-de-l’Île-d’Orléans, G0A 4E0

**INSCRIPTION AUX COURS DE GROUPES**

* Il est possible d’intégrer les cours si des places sont toujours disponibles. Les cours seront alors facturés selon le nombre de cours restant plus 5 $ de frais administratifs. Vous ne pouvez pas vous inscrire directement sur place (au cours). L’inscription se fait par le biais du coordonnateur des loisirs. Les instructeurs détiennent une liste de présence qui leur indique les participants inscrits aux cours.

**REMBOURSEMENT**

**Les frais d’inscription après le début des activités** **ne sont pas remboursables sauf** :

* Lorsque, pour des raisons de santé (blessure ou maladie), la personne ne peut poursuivre la session en cours, un billet médical sera exigé, le remboursement s’effectuera au prorata des participations écoulées.
* En cas d’annulation d’un cours, à la pièce ou l’ensemble de la session, s’il y a annulation de notre part.
* Il est important d’aviser le service des loisirs si l’activité ne convient pas après le premier cours, aucun remboursement ne sera possible après le deuxième cours de la session.

**CONFIDENTIALITÉ**

La Municipalité de Saint-Pierre s’engage à ne divulguer aucune information personnelle des participants. Ces renseignements sont nécessaires pour améliorer nos services et adapter nos programmes.

**CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ**

Tous les résultats obtenus par l’utilisation des cours de groupes et/ou des programmes offerts ne sont pas garantis.

* Les informations, conseils et/ou résultats ne prétendent en aucun cas constituer ou remplacer un avis professionnel ou médical. Si vous avez besoin d’un avis spécifique, vous devez consulter un professionnel dûment qualifié.
* Il est fortement recommandé de prendre avis auprès de votre médecin. Vous reconnaissez de ce fait en avoir été informé au préalable.
* La municipalité se dégage de toute responsabilité en cas d’accidents, lésions ou dommages de toutes sortes qui pourraient résulter de la mauvaise pratique par les utilisateurs des exercices présentés dans les cours de groupes.

**Signature**

**S.V.P. Mettre vos initiales et remettre avec votre fiche d’inscription**

**Initiales**:

**Veuillez retourner votre formulaire et votre paiement: en personne, par courriel ou par la poste**

Mélanie Bourdeau Giroux

Coordonnatrice des loisirs et de la culture

[mbgiroux@stpierreio.ca](mailto:mbgiroux@stpierreio.ca)

515, route des Prêtres, Saint-Pierre-de-l’Île-d’Orléans, G0A 4E0 418-828-2855 p.5